

Jacques DOUZANS

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES des 5 et 12 Mars 1967

ELECTRICES, ELECTEURS de la circonscription Muret - Villefranche-de-Lauragais

Comment ne pas exprimer ma profonde gratitude à toutes celles et à tous ceux d'entre vous qui m'avaient si magnifiquement témoigné votre confiance en me permettant au soir du premier tour de ces élections législatives de me trouver largement en tête, quant au nombre de voix, de tous les candidats des six circonscriptions de la Haute-Garonne. Je ressens tout particulièrement l'honneur que vous m'avez fait et j'en éprouve une légitime fierté !

Sans vouloir me livrer à une analyse détaillée du premier tour de scrutin, je constaterai simplement que mon succès a pris le plus de relief dans les communes et chefs-lieux de cantons les moins éloignés de Muret, dans une zone dont les électeurs sont à même d'être mieux informés que dans la banlieue immédiate de Toulouse, par exemple, de l'action efficace que j'ai entreprise dès 1953 pour mettre en valeur cette région de Muret - Villefranche-de-Lauragais, si chère à mon cœur et si présente à mes pensées.

Ayant pu apprécier mon souci de servir, et la haute conception que je me fais de mes responsabilités d'homme public, ces populations ont été à même de voter l'homme, en toute connaissance de cause, persuadées qu'il valait mieux accorder sa confiance à un républicain sincère, non inféodé, dont on connaît les qualités fondamentales et l'attachement à notre région, plutôt qu'aux représentants plus ou moins anonymes, de partis politiques dont les chefs, parlementaires du Nord de la Loire, ne consacrent aux problèmes vitaux de notre Sud-Ouest qu'une attention toute relative !

Je forme le vœu que dimanche prochain 12 mars, les électrices et électeurs de la 5e Circonscription se rallient en masse à ma candidature, sans se sentir obligés de renier en quoi que ce soit leur attitude passée, leur philosophie politique, leurs opinions confessionnelles. Ils témoigneront ainsi leur volonté d'obtenir du Gouvernement de demain, quelle que soit la majorité dont il sera issu, les décisions capitales que nous attendons pour la survie du Sud-Ouest, à savoir : Crédits d'investissements industriels pour assurer le PLEIN EMPLOI à la classe ouvrière - PRIX AGRICOLES DIFFERENTIELS jusqu'à un certain quantum, tenant compte des structures morcelées de notre région, pour assurer la sauvegarde des exploitations familiales agricoles, et stopper l'exode rural - protection effective de nos PETITS COMMERÇANTS contre les privilèges fiscaux dont jouissent les grands magasins - statut protégeant LES ARTISANS contre la maladie et garantissant leurs vieux jours - retraite basée sur le rapport constant, réparant le préjudice matériel et moral causé aux ANCIENS COMBATTANTS - des maisons de repos et une retraite décente pour LES PERSONNES AGEES.

En ce qui concerne l'enseignement, je rappellerai simplement que depuis 1953 j'ai construit dans la seule commune de Muret 83 classes de l'enseignement primaire et secondaire ; un C.E.S. double de 1 200 élèves, comportant des sections techniques et commerciales, est actuellement en construction.

J'accorde ainsi, non par des promesses mais par des actes, LA PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE. C'est ma façon à moi d'être laïque !

Je désire enfin que mon ultime pensée avant ce scrutin capital pour l'avenir de la Haute-Garonne dans les dix ans qui viennent, aille à nos COMPATRIOTES RAPATRIES d'AFRIQUE DU NORD. Ayant débuté dans ma carrière administrative en 1938 comme administrateur de commune mixte à Ammi-Moussa, dans cette Algérie où j'ai connu les heures les plus exaltantes de mon adolescence, j'avais pu apprécier le labeur fécond réalisé dans la vallée du Chélif et sur les pentes de l'Ouarsenis que j'ai sillonnées avec les « chaouch », par ceux qu'on désignait, non sans un certain sens péjoratif, du terme de « colons », alors que les murs de nos villes se recouvraient d'affiches intitulées : « A bas la sale guerre d'Algérie », apposées par ceux-là mêmes qui, dimanche prochain, vont solliciter leurs suffrages !

Ces quelques années passées dans le bled avant la guerre de 1939-1940 me permettent de mieux comprendre le drame matériel et moral que les rapatriés ont vécu depuis 1958. Je les assure de mon entière sollicitude et leur demande de ne pas ajouter à leurs malheurs passés, en se laissant égarer par les mauvais conseilleurs qui préconisent la politique du pire !

J'en appelle à leur bon sens et à une saine conception de leurs intérêts bien compris. Demain, il faudra arracher au Gouvernement, quel qu'il soit, L'INDEMNISATION DE LEURS BIENS ET L'AMNISTIE POLITIQUE TOTALE.

Pour ce faire, je sollicite leur confiance.

Qu'il me soit permis, en terminant, d'affirmer ma foi profonde dans les destinées de notre terre occitane dont les valeureuses populations ont toujours accueilli généreusement tous ceux que les vicissitudes de la vie ont conduit à chercher un refuge dans ce pays de « tempérament », farouchement attaché depuis des siècles au respect de la personne humaine, à la liberté et à la paix.

VIVE LA REPUBLIQUE.

Jacques DOUZANS,
Maire de Muret,
Conseiller Général de la Haute-Garonne,
Ancien Député.

Vu, le Suppléant :
Roger ALIAS,
Maire de Villefranche-de-Lauragais,
Conseiller Général de la Haute-Garonne.

Imp. Cazaux - Murel